

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Rémy

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal

Numéro SIRET : 21710475100128

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Service Comptabilité Dist M14

ANNEE 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

RESULTATS 2015

LOCATIONS TVA
AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2015

SAINT REMY

BUDGET : 012	Résultat à la cloture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de cloture
INVESTISSEMENT	97 303,51	0,00	161 938,34	259 241,85
FONCTIONNEMENT	4 054,09	0,00	5 437,52	9 491,61
TOTAL	101 357,60 EUROS	0,00	167 375,86 EUROS	268 733,46 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
<u>Résultat investissement c/ 001</u>	259 241,85
- Restes à réaliser en dépenses	- 933,00
- Restes à réaliser en recettes	+
Besoin financement(résultat réel)	
Affectation résultat	9 491,61
Résultat de fonctionnement.	0,00
Affect° au besoin de financement c/1068	0,00
Affect° en report à nouveau fct c/ 002 ou reprise supplémentaire au 1068	9 491,61

reprise ligne 001

ST REMY, le 18/02/2016

Le Receveur Municipal



TRESORERIE ST REMY

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	256 100,00	246 608,39

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 9 491,61

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	256 100,00	256 100,00
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	76 660,00	121 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	933,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 259 241,85

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	77 593,00	380 241,85
---	------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	333 693,00	636 341,85
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2313 - Constructions					933.00 €	
68	Rénovation/salle du parc n°2	ROGER CLEAU ETS		3131	933.00 €	68

Le présent état est arrêté à la somme de : **933.00 €**
L'ordonnateur : 

*Reste à réaliser dépense arrêtée à la somme de 933 € (Neuf cent trente trois euros)
A Saint Rémy, le 28/11/16*

Le Receveur Municipal.


ANNICK LIOTARD

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	101 500,00	0,00	88 250,00	88 250,00	88 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 500,00	0,00	37 300,00	37 300,00	37 300,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 100,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion courante		151 100,00	0,00	128 550,00	128 550,00	128 550,00
66	Charges financières	6 500,00	0,00	4 814,00	4 814,00	4 814,00
67	Charges exceptionnelles	999,51	0,00	1 736,00	1 736,00	1 736,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		158 599,51	0,00	135 100,00	135 100,00	135 100,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	136 250,49		121 000,00	121 000,00	121 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		136 250,49		121 000,00	121 000,00	121 000,00
TOTAL		294 850,00	0,00	256 100,00	256 100,00	256 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

256 100,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	0,00	1 248,39	1 248,39	1 248,39
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 000,00	0,00	124 500,00	124 500,00	124 500,00
Total des recettes de gestion courante		113 000,00	0,00	125 748,39	125 748,39	125 748,39
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	164 936,91	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	12 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		289 936,91	0,00	245 748,39	245 748,39	245 748,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	859,00		860,00	860,00	860,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		859,00		860,00	860,00	860,00
TOTAL		290 795,91	0,00	246 608,39	246 608,39	246 608,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

9 491,61

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

256 100,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

120 140,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 000,00	933,00	36 000,00	36 000,00	36 933,00
Total des dépenses d'équipement		55 000,00	933,00	42 000,00	42 000,00	42 933,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	33 800,00	33 800,00	33 800,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	0,00	33 800,00	33 800,00	33 800,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		95 000,00	933,00	75 800,00	75 800,00	76 733,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	859,00		860,00	860,00	860,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		859,00		860,00	860,00	860,00
TOTAL		95 859,00	933,00	76 660,00	76 660,00	77 593,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 593,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	136 250,49		121 000,00	121 000,00	121 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		136 250,49		121 000,00	121 000,00	121 000,00
TOTAL		236 250,49	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	259 241,85
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	380 241,85
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

120 140,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	88 250,00		88 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 300,00		37 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	4 814,00	0,00	4 814,00
67	Charges exceptionnelles	1 736,00	0,00	1 736,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	121 000,00	121 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	135 100,00	121 000,00	256 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 256 100,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	860,00	860,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	33 800,00	0,00	33 800,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 000,00	0,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	36 933,00	0,00	36 933,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	76 733,00	860,00	77 593,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 77 593,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 248,39		1 248,39
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 500,00	0,00	124 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	860,00	120 860,00
	Recettes de fonctionnement - Total	245 748,39	860,00	246 608,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

9 491,61

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

256 100,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		121 000,00	121 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	121 000,00	121 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

259 241,85

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

380 241,85

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	101 500,00	88 250,00	88 250,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60612	Énergie - Électricité	49 000,00	36 500,00	36 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	350,00	350,00
611	Contrats de prestations de services	1 600,00	1 600,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61522	Bâtiments	6 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	3 500,00	4 200,00	4 200,00
6161	Assurance multirisques		4 500,00	4 500,00
6168	Autres primes d'assurance	4 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	500,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	7 500,00	7 200,00	7 200,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	16 200,00	16 200,00	16 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 500,00	37 300,00	37 300,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	36 500,00	37 300,00	37 300,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 100,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	12 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		151 100,00	128 550,00	128 550,00
66	Charges financières (b)	6 500,00	4 814,00	4 814,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	4 500,00	4 500,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 500,00	314,00	314,00
67	Charges exceptionnelles (c)	999,51	1 736,00	1 736,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	999,51	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		736,00	736,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		158 599,51	135 100,00	135 100,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	136 250,49	121 000,00	121 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	136 250,49	121 000,00	121 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		136 250,49	121 000,00	121 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		136 250,49	121 000,00	121 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		294 850,00	256 100,00	256 100,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

256 100,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 186,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	314,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	1 248,39	1 248,39
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 248,39	1 248,39
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 000,00	124 500,00	124 500,00
752	Revenus des immeubles	112 000,00	124 500,00	124 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		113 000,00	125 748,39	125 748,39
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	164 936,91	120 000,00	120 000,00
774	Subventions exceptionnelles	164 936,91	120 000,00	120 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	12 000,00	0,00	0,00
7875	Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnels	12 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		289 936,91	245 748,39	245 748,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	859,00	860,00	860,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	859,00	860,00	860,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		859,00	860,00	860,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		290 795,91	246 608,39	246 608,39

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 491,61
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	256 100,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 000,00	6 000,00	6 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	47 000,00	36 000,00	36 000,00
2313	Constructions	47 000,00	36 000,00	36 000,00
Total des dépenses d'équipement		55 000,00	42 000,00	42 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	33 800,00	33 800,00
1641	Emprunts en euros	14 500,00	6 300,00	6 300,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 500,00	22 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses financières		40 000,00	33 800,00	33 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		95 000,00	75 800,00	75 800,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	859,00	860,00	860,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	859,00	860,00	860,00
13913	Départements	859,00	860,00	860,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		859,00	860,00	860,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		95 859,00	76 660,00	76 660,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

933,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

77 593,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
024	Produits de cessions	100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		100 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	136 250,49	121 000,00	121 000,00
28132	Immeubles de rapport	134 000,00	118 000,00	118 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	150,49	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 100,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		136 250,49	121 000,00	121 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		136 250,49	121 000,00	121 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		236 250,49	121 000,00	121 000,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	259 241,85
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	380 241,85
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains,	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Dépenses réelles	33 800,00	4 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 800,00
Equipements municipaux (2)		4 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	33 800,00											33 800,00
Dépenses d'ordre	860,00											860,00
Total dépenses de l'exercice	70 660,00	4 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 660,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,00
Total cumulé dépenses d'investissement	70 660,00	4 000,00	0,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 593,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
RAR N-1 et reports	259 241,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 241,85
Total cumulé recettes d'investissement	380 241,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 241,85

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total dépenses de l'exercice	167 850,00	0,00	0,00	0,00	67 397,04	0,00	1 808,08	0,00	0,00	0,00	19 044,88	256 100,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	167 850,00	0,00	0,00	0,00	67 397,04	0,00	1 808,08	0,00	0,00	0,00	19 044,88	256 100,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	120 860,00	0,00	0,00	0,00	28 914,18	0,00	24 913,38	0,00	0,00	0,00	71 920,83	246 608,39
RAR N-1 et reports	9 491,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 491,61
Total cumulé recettes de fonctionnement	130 351,61	0,00	0,00	0,00	28 914,18	0,00	24 913,38	0,00	0,00	0,00	71 920,83	256 100,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		70 860,00	4 000,00	0,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 593,00
Dépenses réelles		69 800,00	4 000,00	0,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 733,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 800,00
1641	Emprunts en euros	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
23	Immobilisations en cours	36 000,00	0,00	0,00	0,00	933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 933,00
2313	Constructions	36 000,00	0,00	0,00	0,00	933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 933,00
Dépenses d'ordre		860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00
13913	Dépôts	860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		380 241,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 241,85
Recettes réelles		259 241,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 241,85
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	259 241,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 241,85
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 241,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 241,85
Recettes d'ordre		121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
28132	Immeubles de rapport	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		167 850,00	0,00	0,00	0,00	67 397,04	0,00	1 808,08	0,00	0,00	0,00	19 044,88	256 100,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses réelles		46 850,00	0,00	0,00	0,00	67 397,04	0,00	1 808,08	0,00	0,00	0,00	19 044,88	135 100,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	67 397,04	0,00	1 808,08	0,00	0,00	0,00	19 044,88	88 250,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	266,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 733,75	4 000,00
61522	Bâtements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	908,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91,61	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 211,90	0,00	284,29	0,00	0,00	0,00	2 003,81	4 500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 726,75	0,00	1 257,54	0,00	0,00	0,00	13 215,71	16 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 300,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	37 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 300,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
66	Charges financières	4 814,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 814,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314,00
67	Charges exceptionnelles	1 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	736,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	736,00
Dépenses d'ordre		121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	130 351,61	0,00	0,00	0,00	28 914,18	0,00	24 913,38	0,00	0,00	0,00	71 920,83	256 100,00
	Recettes réelles	129 491,61	0,00	0,00	0,00	28 914,18	0,00	24 913,38	0,00	0,00	0,00	71 920,83	255 240,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	9 491,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 491,61
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	9 491,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 491,61
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,39	1 248,39
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,39	1 248,39
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	28 914,18	0,00	24 913,38	0,00	0,00	0,00	70 672,44	124 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 914,18	0,00	24 913,38	0,00	0,00	0,00	70 672,44	124 500,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
774	Subventions exceptionnelles	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
	Recettes d'ordre	860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
01100	15/04/2001	22 355,98	0,00		0,00	22 355,98
519 Crédits de trésorerie (Total)		22 355,98	0,00		0,00	22 355,98

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					414 247,64									
06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2009		01/09/2009	95 409,50			5,05	5,12		A	P	N	B-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					318 838,14									
011000-000096	CACIB CREDIT AGRICOLE CORPORATE ET INVESTMENT BANK	18/09/2000		15/04/2002	318 838,14	V	TAM	4,0	4,51		T	C	O	A-1
Total général					414 247,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice					
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice								
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		81 782,09									28 574,62	3 287,68	0,00		907,35
06100 - MON 241		0,00		59 426,11									6 218,64	3 048,80	0,00		907,35
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)	N	0,00		59 426,11	7,67	C						5,12	6 218,64	3 048,80	0,00		907,35
011000-000096	N	0,00		22 355,98									22 355,98	238,88	0,00		0,00
		0,00		22 355,98	0,25	V		TAM	2,3				22 355,98	238,88	0,00		0,00
Total général		0,00		81 782,09									28 574,62	3 287,68	0,00		907,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	95 409,50	59 426,11	1	15,00		Taux fixe 5,05% à barrière 6,5% sur Euribor 12M (Postfixé)	Taux fixe 5,05% à barrière 6,5% sur Euribor 12M (Postfixé)	13 347,87	0	5,12	3 048,80	0,00	72,66 %
TOTAL (B)		95 409,50	59 426,11									3 048,80	0,00	72,66 %
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		95 409,50	59 426,11									3 048,80	0,00	72,66 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	27,34%					
	Montant en euros	22 355,98					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	72,66%					
	Montant en euros	59 426,11					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	IV
	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'entretien/bâtiments	20	22/09/2000
Linéaire	Immobilisation corporelles	20	24/03/2006
Linéaire	Immobilisation incorporelles	10	24/03/2006

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		29 660,00	29 660,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 800,00	28 800,00
1641	Emprunts en euros	6 300,00	6 300,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		860,00	860,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	860,00	860,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	29 660,00	933,00	D001 0,00	30 593,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		121 000,00	III 121 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		121 000,00	121 000,00
28132	Amortissement des immobilisations	118 000,00	118 000,00
28188	Amortissement des immobilisations	3 000,00	3 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	121 000,00	0,00	259 241,85	0,00	380 241,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 30 593,00
Ressources propres disponibles	IV 380 241,85
Solde	V = IV - II (4) + 349 648,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

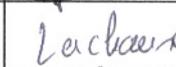
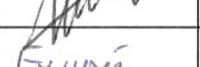
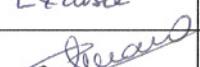
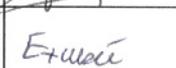
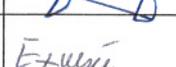
D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour : 22
 Contre : 7
 Abstentions : 0

Présenté par le Maire et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.
 A Saint-Rémy, le 4 avril 2016

Florence PLISSONNIER,
 Maire,

Les membres du Conseil Municipal

PLISSONNIER Florence	Maire				
MÈRE Alain	1er Maire-Adjoint		BOULLY Cédric	Conseiller Municipal	Excusé
CHOINE Annick	2ème Maire-Adjointe		TAVERNIER Aline	Conseillère Municipale	Excusée
PETIT Michel	3ème Maire-Adjoint		LETORET Hélène	Conseillère Municipale	Excusée
GUINOT Sandra	4ème Maire-Adjointe		CHARENTUS Françoise	Conseillère Municipale	Excusée
MOINE Jean-Marie	5ème Maire-Adjoint		PINDOR Maxime	Conseiller Municipal	
VION Amélie	6ème Maire-Adjointe		THEULOT Gabriel	Conseiller Municipal	
VINCENT Jérôme	7ème Maire-Adjoint		LACHAUX Eliane	Conseillère Municipale	
KIM Joseph	Conseiller Municipal		REGNAULT Dominique	Conseillère Municipale	
PINSONNEAUX Bénédicte	Conseillère Municipale	Excusée	HOUMMASS-BALDAN Laure	Conseillère Municipale	Excusée
CALMANO Edith	Conseillère Municipale		BATHIARD Tristan	Conseiller Municipal	
HERNANDEZ Michel	Conseiller Municipal		PALLUET Roland	Conseiller Municipal	
FERREIRA-LEAL Christelle	Conseillère Municipale		CANCIANI Joëlle	Conseillère Municipale	Excusée
CARITEY Adeline	Conseillère Municipale		HUDELEY Laurence	Conseillère Municipale	
MERCEY Frédéric	Conseiller Municipal		BERNARD Didier	Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la réception
 en Sous-Préfecture, le

, et de la publication le

A Saint-Rémy, le
 Le Maire,